

LES CULTURES DEROBÉES FOURRAGERES : ENCORE PLUS PERTINENTES DANS LE CONTEXTE CLIMATIQUE DE CE DEBUT D'ANNEE

Le contexte herbager de cette année 2021 est particulièrement difficile. Non seulement le réveil de la végétation a été tardif, de 10 à 20 jours selon les régions, mais des gelées ont ensuite impacté les plantes. Il faut également tenir compte d'une sécheresse récurrente. Les fauches d'ensilage des prairies et méteils ont été réalisées sur de petits volumes, ce qui alourdit le coût de récolte par tonne de matière sèche. Et tout ce qui n'a pas été produit ne se rattrape pas. Le préjudice de ce déficit de fourrage est lourd pour les éleveurs, même s'il est moins visible que les dégâts du gel chez nos amis viticulteurs et arboriculteurs.

Il convient néanmoins d'assurer l'approvisionnement en lait et viande et donc de produire du fourrage. Cette année, plus que jamais, les cultures dérobées fourragères doivent être une ressource essentielle très attendue.

De nombreuses espèces peuvent être utilisées mais comment les choisir ?

Afin de déterminer la ou les espèces les mieux adaptées, il est indispensable de bien connaître ces 8 questions clés et pouvoir y répondre :

- 1. A quelle date se libère la parcelle ?** Certaines récoltes interviennent tôt en saison, telles les orges, escourgeons, méteils, légumes. Et certaines dérobées doivent être semées tôt, tels les sorghos, millets, moha. Pour les autres espèces, semer tôt permet d'augmenter la production de biomasse.
- 2. Où se situe la parcelle ?** Si la parcelle est proche des bâtiments d'élevage, ou contiguë à une prairie que les animaux connaissent bien, il sera facile d'ouvrir un passage et de leur permettre d'aller et venir sans être dépaysés ! Ainsi, il sera possible d'envisager de choisir des dérobées qui se valorisent au pâturage. L'abreuvement pourra être maintenu dans la prairie ou le bâtiment.
- 3. Pour quel usage ?** Pâturage, fauche, affouragement ? Le pâturage est bien sûr le moyen le plus économique de valorisation. Rappelons que le pâturage de dérobées permet de soulager les prairies en fin d'été et d'éviter un surpâturage préjudiciable. Certaines dérobées ne conviennent qu'au pâturage, d'autres qu'à la fauche. Certaines exigent un pâturage au fil. Certaines repoussent après le pâturage, d'autres non.

Paris, le 19 mai 2021

4. **Pour quels autres objectifs ?** A l'objectif fourrager, on peut associer d'autres objectifs, tels les intérêts mellifère, faunistique, de lutte contre les adventices, contre l'érosion (vent et eau) et bien sûr agronomique. Il est fondamental d'intégrer que l'impact bénéfique d'une plante de couvert se fait aussi par les racines et que la défoliation ne compromet nullement le bénéfice agronomique. A l'inverse, enfouir une masse végétale verte importante et préjudiciable à la vie du sol. L'impact agronomique concerne la structure du sol selon le système racinaire, ainsi que la gestion de l'azote (piégeage et fixation) et la lutte contre les nématodes (avec certaines brassicacées).
5. **Pour quel mode destruction de la dérobée ?** Il est important de veiller à ce que les plantes ne soient pas la cause de salissement dans la culture suivante, soit par repousses, soit par dissémination. Certaines ne repoussent pas après défoliation, d'autres sont gélives, d'autres exigent une destruction mécanique comme le labour.
6. **Quelle sera la culture suivante ?** Ceci concerne la date de semis de cette culture, l'exigence en eau et d'éventuelles incompatibilités, telles des dérobées à base de graminées avant une céréale, ou la présence de brassicacées dans une rotation qui comporte du colza.
7. **Pour quels scénarios climatiques ?** Ceci n'est bien sûr pas prévisible. Les fins d'été et d'automne se suivent et ne ressemblent pas. Il peut faire froid et sec, froid et humide, chaud et sec. Lorsqu'il fait chaud et humide, il n'y a bien sûr pas de problème ! Il est judicieux d'associer des espèces qui vont se compenser en fonction du contexte climatique.
8. **Quand récolter ou faire pâturer ?** A l'automne, en hiver, au printemps ou à plusieurs de ces périodes. Il est également possible d'associer des espèces dont certaines vont produire à l'automne et d'autres au printemps.

Il est donc important de connaître la biologie des différentes espèces pour effectuer son choix.

Les sorghos : une espèce qui aime la chaleur. Il existe des multicoupes à exploiter comme des graminées et des monocoupes à exploiter comme du maïs. Le caractère BMR de certaines variétés a très nettement amélioré la digestibilité et donc la valeur alimentaire passant de 0,7 à 1 UFL ! Les sorghos résistent bien aux conditions séchantes, ont des propriétés antinématodes et sont gélifs. A semer en juin et juillet. Le sorgho monocoupe est difficilement associable à d'autres espèces, du fait de son pouvoir étouffant. Au pâturage, les repousses de sorghos sont toxiques jusqu'à ce qu'ils atteignent 60 cm.

Le chou fourrager : une espèce qui présente une excellente appétence et de bonnes valeurs alimentaires en énergie et protéines. Le chou fourrager peut être semé de juillet à septembre. Il peut aussi être repiqué, même si cela reste un travail conséquent, mais à calculer ! La valeur reste stable longtemps, le chou ne refleurit que tard au printemps suivant. Il ne repousse pas après exploitation. Son usage est le pâturage au fil et l'affouragement en vert. Le chou pousse aussi par temps froid. A éviter de donner à des animaux de moins de 6 mois en raison de substance anti thyroïdiennes.

Paris, le 19 mai 2021

Le radis fourrager : cette espèce pousse bien même si le temps est froid et sec. Il existe des variétés anti nématodes. Le radis est gélif, sensible au roulage. La production est rapide et importante et la floraison est précoce. L'usage est surtout pour les moutons au pâturage.

La navette fourragère : la navette pousse bien en conditions froides et humides. Elle améliore la structure du sol. La navette n'est pas gélive et ne fleurit qu'au printemps suivant. L'usage est surtout pour les ovins au pâturage, mais aussi pour des bovins en mélange. La navette ne repousse pas après pâturage.

Le ray-grass d'Italie non alternatif : avec des variétés non alternatives, le ray-grass d'Italie ne monte pas en épi avant l'hiver et convient donc exclusivement au pâturage à l'automne. Il passe l'hiver puis monte en épi au printemps. Il peut alors être pâturé ou être fauché. Il repousse après chaque exploitation. Il est difficile à détruire et exige un labour ou un désherbage total systémique. Il est gourmand en eau et pénalise parfois la culture suivante. Bonnes valeurs alimentaires et appétence.

Le ray-grass d'Italie alternatif : avec des variétés alternatives, le ray-grass d'Italie monte en épi dès l'automne. Il peut être fauché ou pâturé à l'automne comme au printemps et repousse après chaque exploitation. Il est gourmand en eau et peut pénaliser la culture suivante. Le risque de dissémination et de repousse est important. Il convient d'adapter la conduite. Le ray-grass d'Italie est difficile à détruire et exige un labour ou un désherbage total systémique.

Diploïde ou tétraploïde : chez les ray-grass d'Italie, il existe des variétés diploïdes, plus riches en tige, aux feuilles plus fine avec un port de plante dressé, plutôt destinées à la fauche, et les tétraploïdes, aux feuilles larges, retombantes, mieux adaptées au pâturage.

Le pois fourrager : toutes les variétés disponibles sont d'hiver. Le pois doit être semé en octobre pour être ensilé au printemps. Si la priorité est donnée à la valeur alimentaire, la coupe aura lieu avant le gonflement des gousses, si elle est donnée au volume, la coupe se fera lorsque le grain sera formé. Il s'agit alors de ce qu'on appelle communément méteil si on y joint une céréale d'hiver, souvent du triticale. L'usage peut être l'ensilage ou le pâturage au fil. Le pois laisse un bon reliquat azoté et n'assèche pas le sol.

Le pois protéagineux : il peut être de printemps ou d'hiver. Le pois de printemps peut être semé en été et doit être exploité avant l'hiver. Le pois d'hiver, lui, doit être semé à l'automne. Il résiste au gel et va être exploité au printemps. Le protéagineux offre moins de volume que le fourrager mais a un ratio graine/feuilles supérieur.

L'avoine rude : également appelée avoine diploïde, ou brésilienne, ou *avesna strigosa*. Espèce gélive, alternative qui convient à la fauche comme au pâturage. Elle améliore la structure du sol et présente une bonne appétence et de bonnes valeurs alimentaires. Elle est de plus peu sensible aux maladies et exige de la chaleur pour se développer.

Paris, le 19 mai 2021

L'avoine classique de printemps ou d'hiver : l'avoine de printemps doit être semée en été pour être fauchée ou pâturée avant l'hiver. L'avoine d'hiver doit être semée en octobre pour être fauchée ou pâturée au printemps. Les avoines sont sensibles aux maladies (rouilles), ce qui altère l'appétence. L'avoine a un excellent pouvoir d'inhibition des adventices.

Le seigle classique : le seigle est à semer en septembre. Il pousse l'hiver ou il peut même être pâturé. Puis il monte très vite au printemps pour alors être pâturé au fil ou ensilé. On peut l'associer avec du trèfle incarnat pour améliorer la valeur alimentaire. Le seigle améliore sensiblement la structure du sol.

Le seigle forestier : il possède un très fort pouvoir de tallage et produit une énorme quantité de biomasse. Son important système racinaire lui confère des qualités restructurantes pour le sol.

Le colza fourrager : une espèce très productive, très appétente et très riche en protéines et en énergie. Elle convient au pâturage au fil et à l'affouragement en vert. A éviter si on cultive du colza oléagineux dans la rotation. Ne repousse pas après l'exploitation, résiste au gel.

Le moha : la graminée est adaptée à la chaleur et à la sécheresse. Elle se développe surtout au-dessus de 20° C et est très gélive. Le moha ne repousse pas après l'exploitation et présente des risques de dissémination. Sa valeur alimentaire est faible.

Le millet perlé : certaines variétés de millet perlé sont destinées au fourrage alors que d'autres le sont pour la production de graines pour l'oisellerie. Cette graminée aime la chaleur, est résistante au sec mais détruite par les premières gelées. Le millet perlé repousse après exploitation.

La vesce commune : elle peut être de printemps ou d'hiver. Celle de printemps, semée en été pour être exploitée avant l'hiver. Celle d'hiver, semée en automne pour être exploitée au printemps. Comme les pois, il s'agit souvent de l'un des composants du méteil. Très productive, appétente et de bonnes valeurs alimentaires. Elle étouffe facilement les adventices. La plante est lente à l'implantation.

La vesce velue : il s'agit d'une vesce d'hiver, à pilosité sur les feuilles. Elle présente de l'appétence et de bonnes valeurs alimentaires. Elle améliore bien la structure du sol. Il faut bien maîtriser la reproduction car le risque de dissémination est important. Au stade fleuri, il y a un risque de toxicité, surtout chez les ovins.

Le trèfle d'Alexandrie : ce trèfle est très appétent et possède de bonnes valeurs alimentaires. Il repousse après chaque exploitation puis meurt dès la première gelée. Il peut être pâturé car non météorisant ou bien fauché. La sélection a permis d'obtenir certaines variétés qui passent l'hiver.

Le trèfle incarnat : cette espèce est très appétente et présente de bonnes valeurs alimentaires. A l'automne la plante gazonne et ne permet que du pâturage (non météorisant). Au printemps le trèfle incarnat monte, ce qui permet de le faucher ou de le faire pâturer.

Paris, le 19 mai 2021

Les trèfles et les vesces sont des légumineuses. Elles fixent donc l'azote de l'air et restituent un reliquat non négligeable et valorisable après leur destruction. On peut néanmoins les aider lors de l'implantation avec une trentaine d'unités afin de couvrir rapidement le sol.

La période des semis est souvent une période intense de travail. Il faut néanmoins se donner les moyens de soigner l'implantation. Ameublir les 5 à 10 premiers centimètres, aplanir, bien gérer la profondeur du semis en fonction de la taille de la graine : petites graines à 1 cm, les graines moyennes à 3 cm et 5 cm pour les grosses graines. Puis rouler pour optimiser le contact terre/graines.

Attention aux repousses de la culture précédente, notamment les grains d'orge perdus qui germent et étouffent les jeunes semis. Prendre garde aussi à d'éventuels reliquats de désherbages.

La qualité de la semence est essentielle. Elle doit être indemne de parasites et de graines d'adventices et avoir une bonne faculté germinative.

La diversité des espèces disponibles est un outil pour répondre aux attentes en matière de ressources fourragères, d'amélioration agronomique et environnementale. Les cultures dérobées peuvent aussi constituer des cultures de ventes pour des collègues éleveurs ou pour des unités de méthanisation.

SEMAE met à la disposition de tous, une petite réglette, outil d'aide à la décision pour aider éleveurs et agriculteurs à faire le bon choix.

Contacts :

Bruno OSSON – Technicien Développement
03.20.61.28.64 – bruno.osson@gnis.fr

Rosine DEPOIX – Chargée de mission médias
01.42.33.88.29 - rosine.depoix@gnis.fr